

Et, en effet, j'en trouve des preuves nombreuses et manifestes. Elle s'unissait aux prières que ses parents récitaient près d'elle.

Elle répondait généralement à la seconde partie de la Salutation angélique en disant : " Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, etc., " et cela, même au milieu de son délire.

Plusieurs fois on lui présenta sa petite statue de la Sainte Vierge à embrasser, ce qu'elle fit avec une affection vraiment filiale.

Elle continue aussi d'invoquer jusqu'à son dernier jour ses deux saints patrons, sainte Germaine Cousin et saint Antoine de Padoue.

Et quand, dans une demi-conscience (?), nous dit-on encore, elle entendait les cloches sonner, elle joignait aussitôt ses mains amaigries et les élevait vers le ciel..., comme pour s'unir aux prières des pieux fidèles.

Enfin, voici le témoignage de son confesseur lui-même :

" Pendant que Germaine, dans son délire, se débattait contre le terrible mal qui la jetait dans l'égarement, le dimanche soir 22 janvier, j'arrivai pour essayer de la contenir et lui administrer les derniers sacrements. Dès que ses parents furent sortis et que je commençai à lui parler, elle se tourna de mon côté et ne fit plus aucun mouvement... Elle n'articula aucune parole et ne fit aucun signe, mais cette immobilité absolue et subite, succédant à un tel débat, prouvait bien qu'elle était attentive aux paroles du prêtre. Même état pendant l'Extrême-Onction qui suivit aussitôt après."

Et, à ce témoignage du confesseur, l'auteur ajoute en note : " Le fait parut d'autant plus extraordinaire que l'agitation la reprit dès que la cérémonie fut finie."

Voilà donc quel était son délire.

De ce côté, par conséquent, pas d'obstacle à la sainte Communion, puisque non seulement on peut, mais on doit la donner " même à ceux qui, ayant désiré recevoir les sacrements, ont perdu depuis l'usage de leurs facultés intellectuelles." Germaine ne l'avait pas perdu.